



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

santé

Question écrite n° 80196

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le problème de la dénutrition des personnes âgées. Il s'agit en effet d'une pathologie méconnue et sous-estimée dans notre pays. Or la dénutrition constitue l'un des principaux facteurs de perte d'autonomie chez les personnes âgées. Le dépistage et la prise en charge de cette pathologie sont considérés comme une priorité dans le Plan national nutrition santé (PNNS) 2011-2015. Pourtant, les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous. On compte près de 800 000 personnes dénutries en France. En outre, il est estimé que parmi les 10 millions de personnes âgées de plus de 65 ans vivant à leur domicile, 4 % à 10 % souffrent de dénutrition, ce taux pouvant atteindre 25 % à 30 % pour les personnes vivant à domicile en perte d'autonomie. La Haute autorité de santé estime que cette pathologie touche 15 % à 38 % des personnes âgées en institutions et autour de 50 % à l'hôpital. Compte tenu de l'importance de ce problème, il souhaiterait connaître ses intentions en matière de lutte contre la dénutrition.

Texte de la réponse

Dans le cadre de l'objectif 3 du volet « prévention, dépistage et prise en charge de la dénutrition » du programme national nutrition santé 2 (PNNS 2), le ministère chargé de la santé a accompagné la mise en œuvre des actions définies notamment autour de la prévention, du dépistage et de la prise en charge de la dénutrition. Une expérimentation a été conduite de 2008 à 2011 dans les établissements de santé et était fondée sur la mise en place de huit unités transversales de nutrition clinique (UTNC). Un bilan de l'expérimentation des UTNC dans le cadre de l'action 21.2 du PNNS 3 2011-2015, a permis de démontrer un dynamisme et une mobilisation continue des professionnels autour d'un objectif d'amélioration de la politique nutritionnelle en établissement de santé et d'améliorer le dépistage ainsi que la prise en charge des troubles nutritionnels, et en particulier la dénutrition. Une synthèse à l'usage de tous les établissements de santé qui souhaitent renforcer leur politique nutritionnelle ou organiser une activité transversale de nutrition clinique, qu'elle s'appuie ou non sur une structure de type UTNC, a été produite et largement diffusée. Cette synthèse, disponible sur le site internet du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes (<http://www.sante.gouv.fr/la-nutrition-en-etablissement-de-sante.html>) décrit en sept fiches pédagogiques les missions, les indicateurs, les moyens à mettre en œuvre et les pratiques à promouvoir. En Limousin durant les années 2013-2014, un travail expérimental a été mené pour sensibiliser les professionnels des établissements médico-sociaux et la population sur la question de la prévention et du dépistage de la dénutrition. Les enseignements et les suites à donner à ce travail sont en cours. Au niveau national, un plan d'action de prévention de la perte d'autonomie, coordonné par le Dr Jean-Pierre Aquino, président du comité avancée en âge, a été remis à Laurence Rossignol, secrétaire d'Etat chargée de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et de l'autonomie, en septembre 2015. Une attention particulière est portée sur la prévention de la dénutrition chez les personnes âgées notamment par le développement et la mutualisation des actions collectives interrégimes de prévention en faveur d'une alimentation équilibrée.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80196

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2015](#), page 3842

Réponse publiée au JO le : [15 décembre 2015](#), page 166